

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
188^e année
6 septembre 2012
n° 30 / 7523^e
pages 1945 à 2016

/ Homoparentalité

Evolution de la jurisprudence et projet de réforme

La parenté homosexuelle à travers l'adoption

> *Louis d'Avout*

1973

La voie d'une homoparentalité bien ordonnée :
retour aux fondamentaux de la filiation

> *Florence Millet*

1975

Commentaire des arrêts du 7 juin 2012

> *Daniel Vigneau*

1992

ÉDITO

1945 « Dignité, indignité », le tube de l'été !!!, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 1948 Taux effectif global: portée de l'indication dans les décomptes
- 1952 Contrat d'assurance en cours: validité d'une clause d'exclusion de garantie
- 1962 Traité sur la stabilité: avis du Conseil constitutionnel sur la ratification
- 1966 Loi de finances rectificative pour 2012: publication après validation
- 1968 Emplois d'avenir: examen du projet de loi en urgence
- 1970 Carte judiciaire: rapport critique sur le bilan de la réforme

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1980 **Panorama:** Droit des assurances terrestres, *Hubert Groutel*
- 1997 **Notes:** Un étranger en situation irrégulière peut-il toujours être placé en garde à vue en application de l'article L. 621-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile?, *avis sur Crim. 5 juin 2012, Claude Mathon*
- 2001 Epilogue d'une saga judiciaire sur la garde à vue pour séjour irrégulier, *note sous Crim. 5 juin 2012 et Civ. 1^{re}, 5 juill. 2012 [3 arrêts], Serge Slama*
- 2007 La contribution de la CEDH à la recherche d'un équilibre entre le bailleur et le preneur d'un immeuble destiné à l'habitation, *note sous CEDH 12 juin 2012, Fabien Marchadier*
- 2011 Le juge qui prononce divorce a pouvoir de désigner le notaire liquidateur, *noté sous Civ. 1^{re}, 12 avr. 2012, Claude Brenner*

ENTRETIEN

- 2016 Patrick de la Grange - EasyJet: condamnation pour discrimination envers un passager du fait de son handicap

DALLOZ



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE,
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

- DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

- REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

- CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

- EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Bénédicte BÉDOUSSAC

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Septembre 2012

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572195550

Siret 57219555000098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / Kiosque »
et un encart jeté
« Omnidroit Avignon »

SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

1945 « Dignité, indignité »,
le tube de l'été !!!



1948

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Taux effectif global: portée de l'indication
dans les décomptes, Com. 3 juill. 2012

Épargne: relèvement du plafond du Livret A

Consommation

Protection des consommateurs:
champ d'application de la directive
et droit national, CJUE 12 juill. 2012

Crédit à la consommation: formalisme du
bordereau de rétractation, Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012

Vente d'ordinateurs prééquipés:
pratique déloyale, Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012

Entreprise en difficulté

Contrat d'assurance en cours:
validité d'une clause d'exclusion de garantie,
Douai, 24 mai 2012

Plan de sauvegarde: sort des porteurs
d'obligations remboursables en actions,
Com. 10 juill. 2012

Fonds de commerce et commerçants

Nullité d'une clause d'adhésion obligatoire:
harmonisation de la jurisprudence,
Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012

Registre du commerce et des sociétés:
simplification des formalités

Propriété intellectuelle

Protection du nom des communes:
trouble manifestement illicite, Com. 10 juill. 2012

Société et marché financier

Actions indivises: désignation et pouvoirs
du mandataire unique, Com. 10 juill. 2012

Augmentation des engagements des associés:
refus de répondre à des appels de fonds,
Com. 10 juill. 2012

Représentation des sociétés: publication
de la nomination du dirigeant au RCS,
Com. 10 juill. 2012

1957

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité médicale: infections
nosocomiales dans une clinique
en sous-location, Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012

Responsabilité du fait des produits
défectueux: condamnation d'un chirurgien,
Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012

Famille-Personne-Succession

PACS: modification des formalités

1959

DROIT IMMOBILIER

Bail

Encadrement des loyers: texte publié

Construction-Urbanisme

Documents d'urbanisme: évaluation
environnementale

Majoration des droits à construire:
suppression du dispositif

Copropriété

Ascenseurs: modalités du contrôle technique
obligatoire

Expropriation

Fixation de l'indemnité d'expropriation:
transmission d'une QPC, Civ. 3^e, 10 juill. 2012

1961

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Traité sur la stabilité: avis du Conseil constitu-
tionnel sur la ratification

Interdiction du diagnostic préimplantatoire:
condamnation de l'Italie, CEDH 28 août 2012

1964

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Harcèlement sexuel:
contenu de la loi du 6 août 2012

Procédure pénale

Acte interruptif de prescription: plainte au
procureur de la République, Crim. 11 juill. 2012

1965

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Fournisseurs de services de téléphonie mobile:
accès au réseau et redevance,
CJUE 12 juill. 2012

Fiscalité

Loi de finances rectificative pour 2012:
publication après validation

1967

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Harcèlement moral: non-renvoi d'une QPC
(art. L. 1152-1 c. trav.), Soc. 11 juill. 2012

Harcèlement moral: non-renvoi d'une QPC
(art. 222-33-2 c. pén.), Crim. 11 juill. 2012

Emplois d'avenir: examen du projet de loi
en urgence

Sécurité sociale

Pension de retraite anticipée:
congé de maternité et discrimination indirecte,
Civ. 2^e, 12 juill. 2012

Accident du travail: indemnisation complémen-
taire en cas d'accident de la circulation,
Civ. 2^e, 12 juill. 2012

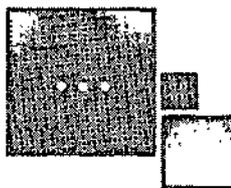
1970

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique

Carte judiciaire: rapport critique sur le bilan
de la réforme

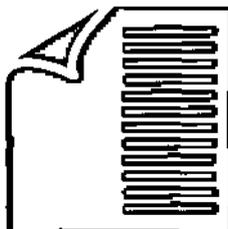
Acte notarié: portée d'une procuration donnée
à un « cleric de notaire », Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012



POINT DE VUE

1973

La parenté homosexuelle à travers l'adoption : réflexions d'actualité par Louis d'Avout



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

1975

La voie d'une homoparentalité bien ordonnée : retour aux fondamentaux de la filiation par Florence Millet

PANORAMA

1980

Droit des assurances terrestres janvier 2011 - décembre 2012 par Hubert Groutel

NOTES

1992

Ces couples homosexuels venus d'ailleurs qui veulent en France ce que leurs homologues ne peuvent avoir !, note sous Civ. 1^{re}, 7 juin 2012 [2 arrêts] par Daniel Vigneau

1997

Un étranger en situation irrégulière peut-il toujours être placé en garde à vue en application de l'article L. 621-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ?, avis sur Crim. 5 juin 2012 par Claude Mathon

2001

Epilogue d'une saga judiciaire sur la garde à vue pour séjour irrégulier, note sous Crim. 5 juin 2012 et Civ. 1^{re}, 5 juill. 2012 [3 arrêts] par Serge Slama

2007

La contribution de la CEDH à la recherche d'un équilibre entre le bailleur et le preneur d'un immeuble destiné à l'habitation, note sous CEDH 12 juin 2012 par Fabien Marchadier

2011

Le juge qui prononce divorce a pouvoir de désigner le notaire liquidateur, note sous Civ. 1^{re}, 12 avr. 2012 par Claude Brenner



2

3

ENTRETIEN

2016

Patrick de la Grange - EasyJet : condamnation pour discrimination envers un passager du fait de son handicap

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).